

Commercialisation de la mode (571.C0)

Programme d'études techniques

Secteur 18 – Cuir, textile et habillement

Enseignement collégial

Version 2017

Le présent document a été produit par
le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Coordination et rédaction

Direction des programmes de formation collégiale
Direction générale des affaires collégiales
Secteur de l'enseignement supérieur

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications

Pour obtenir plus d'information :

Renseignements généraux
Direction des communications
Ministère de l'Éducation et
de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document est accessible sur le site Web
de l'Inforoute FPT au <http://inforoutefpt.org/>

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018

ISBN 978-2-550-80171-9 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

Veuillez noter les modifications apportées au programme d'études

Commercialisation de la mode – 571.CO, version 2017

Les modifications apportées au programme d'études, pour la composante de formation spécifique, ont trait à l'intégration des aspects relatifs au commerce électronique. Plus particulièrement :

- le contexte de réalisation a été modifié pour 21 compétences pour tenir compte des différences de fonctionnement d'un commerce physique par rapport à un commerce virtuel et de l'utilisation des technologies, particulièrement pour les commerces virtuels;
- un élément de compétence a été modifié pour 5 compétences afin, notamment, d'assurer la prise en compte des aspects légaux et réglementaires relatifs aux commerces numériques;
- les critères de performance ont été modifiés pour 11 compétences afin d'inclure des aspects liés aux conséquences qui sont associées au commerce électronique, notamment les fraudes informatiques et l'hébergement des données.

La matrice des compétences a également été ajoutée.

Approuvée en 2018

Table des matières

Les programmes d'études collégiales	1
Visées de la formation collégiale	2
Compétences communes de la formation collégiale	2
Mise en œuvre des programmes d'études collégiales	3
Le programme d'études Commercialisation de la mode	5
Les buts du programme d'études	7
Formation spécifique	7
Intentions éducatives.....	7
Formation générale commune et propre.....	8
Formation générale complémentaire	12
La finalité du programme d'études	15
Les objectifs	19
Liste des énoncés de compétence	19
Matrice des compétences.....	21
Formation spécifique	23
Formation générale commune et propre.....	67
Formation générale complémentaire	87
Renseignements complémentaires.....	103
Vocabulaire utilisé dans les programmes d'études techniques	103
Harmonisation	105

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	91 2/3 unités
Durée totale :	2 430 heures d'enseignement

Formation générale :	660	heures d'enseignement
Formation spécifique :	1 770	heures d'enseignement

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le *Règlement sur le régime des études collégiales*.

Les programmes d'études collégiales

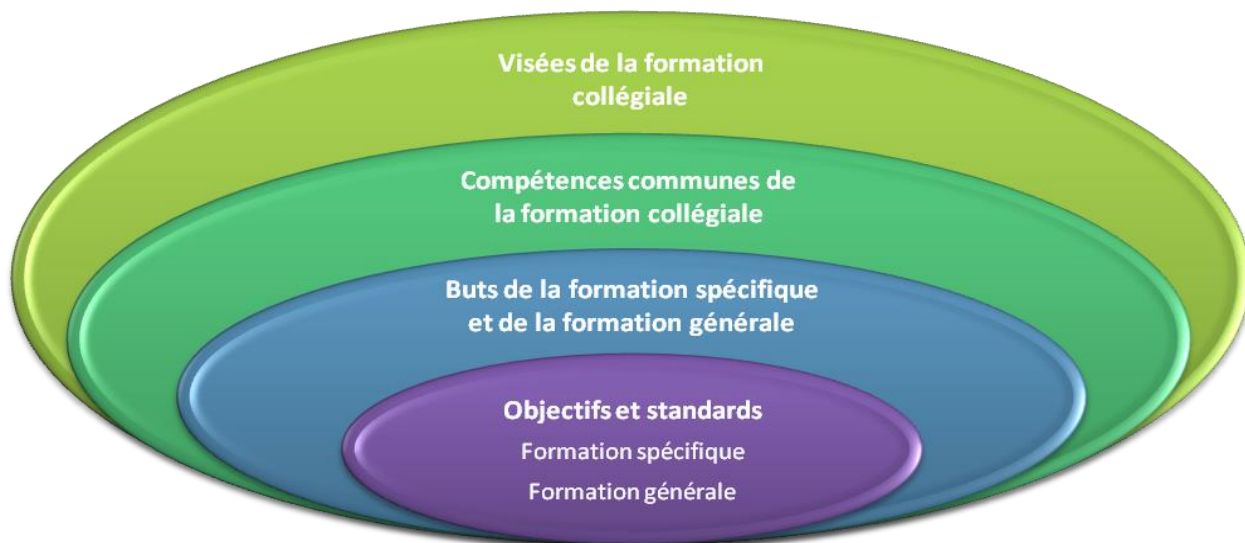
L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel l'élève s'engage à apprendre une profession ou à poursuivre des études universitaires, en acquérant les compétences visées. Pour le personnel enseignant, le programme définit des objectifs de formation et il délimite leur portée.

La figure 1 illustre l'interaction des éléments d'un programme d'études collégiales, allant du plus englobant au plus spécifique :

- les visées de la formation collégiale;
- les compétences communes de la formation collégiale;
- les buts de la formation spécifique et de la formation générale;
- les objectifs et les standards de la formation spécifique et de la formation générale.

Figure 1 – Éléments d'un programme d'études collégiales



Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes.

Visées de la formation collégiale

Trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales.

Les visées orientent l'action des personnes participant à la formation de l'élève. Elles facilitent l'approche programme en précisant ce qui est attendu de l'élève à la fin de ses études collégiales.

Former l'élève à vivre en société de façon responsable

Sur le plan personnel, l'élève s'engage en s'investissant dans son projet de formation. Il démontre de la rigueur et de la persévérance, et il fait preuve d'habiletés dans le domaine de l'analyse, de la synthèse et de la recherche. Sur le plan professionnel, il prend appui sur sa capacité à transférer ses savoirs et à s'adapter aux situations nouvelles. Sur le plan social, comme sur le plan de la vie démocratique, l'élève s'engage en exerçant son rôle de citoyen éclairé et responsable ainsi qu'en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables. Dans ses relations avec les autres, il fait preuve d'ouverture d'esprit et exerce son sens communautaire.

Amener l'élève à intégrer les acquis de la culture

L'élève poursuit la mise en valeur de sa culture personnelle et il sait apprécier diverses formes d'expression culturelle. Ses apprentissages l'ont sensibilisé aux productions culturelles. Il peut en interpréter le sens, en considérer la valeur et prendre conscience du rôle qu'il exerce dans l'expression de la culture. Le développement de son sens critique et de sa conscience sociale ainsi que la consolidation de ses repères historiques l'ouvrent à un univers culturel élargi. Il saisit la diversité des réalités sociales et culturelles et sait apprécier les multiples richesses de la culture québécoise. Finalement, l'élève réinvestit ses acquis culturels en établissant des liens entre les divers phénomènes qui l'entourent et en s'engageant dans des activités à caractère culturel, artistique, sportif, technique ou scientifique.

Amener l'élève à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde

L'élève comprend et produit des discours complexes et variés dans différentes situations. Il démontre de l'autonomie et fait preuve d'habiletés avancées en lecture et en écriture. Sa maîtrise de la langue le rend autonome sur le plan de la réflexion; elle lui permet de se situer par rapport à divers discours et de s'exprimer de manière structurée, rationnelle et précise. Confronté à diverses situations de communication, l'élève exprime, dans une variété de situations, sa vision du monde et son identité. Cette maîtrise lui permet aussi de s'ouvrir à la diffusion des savoirs. De plus, elle le porte à échanger des points de vue et à parfaire sa communication dans la langue d'enseignement et dans la langue seconde.

Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'élève à la vie personnelle et professionnelle.

Résoudre des problèmes

L'élève sait reconnaître un problème et en analyser les éléments. Il inventorie des pistes de solution et met en œuvre celle qu'il considère comme la plus efficace. Il réfléchit sur sa démarche, voit si la solution choisie est appropriée et juge si elle peut être transposée dans d'autres situations.

Exercer sa créativité

En opposant, combinant et réorganisant des concepts, l'élève s'ouvre à de nouvelles avenues. Il peut également le faire en transférant des idées, des stratégies et des techniques dans des situations nouvelles. L'élève accueille de nouvelles idées et différentes façons de faire, tout en évaluant leur pertinence.

S'adapter à des situations nouvelles

Devant une situation nouvelle, l'élève démontre une attitude réceptive et critique. Après avoir analysé la situation en cause, il détermine des moyens pour l'aborder et il les expérimente. Pour s'adapter à un monde en constante mouvance, l'élève travaille en équipe et se soucie de maintenir à jour ses connaissances.

Exercer son sens des responsabilités

L'élève exerce son rôle de citoyen responsable et agit en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables sur le plan social comme sur le plan démocratique. Il fait preuve d'éthique et d'intégrité, exerce son jugement critique et s'engage pleinement sur les plans personnel, social et professionnel. Autonome et organisé, l'élève respecte ses engagements.

Communiquer

L'élève livre un message cohérent et adapté à chaque situation. Il fait preuve d'écoute et il structure sa pensée dans le but de formuler un message clair. Il s'appuie sur une variété de stratégies de communication et utilise les technologies de l'information. L'élève évalue la portée de sa communication et revoit, au besoin, ses stratégies.

Mise en œuvre des programmes d'études collégiales

La manière de prendre en considération les visées, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards appartient à chaque établissement d'enseignement collégial. Leur mise en œuvre ne donne pas nécessairement lieu à des cours communs pour les élèves d'un même établissement. En outre, chaque cours peut traiter d'une partie de ces éléments ou d'un ou de plusieurs de ces éléments. Ce qui importe, c'est que tous les éléments soient pris en considération, dans un ou plusieurs cours, et qu'ils deviennent des objets d'enseignement et d'apprentissage, parce qu'ils ont été reconnus comme essentiels à l'exercice d'une profession ou à la poursuite des études universitaires.

Le programme d'études *Commercialisation de la mode*

Le programme d'études *Commercialisation de la mode* a été conçu suivant le Cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail, et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Le programme *Commercialisation de la mode* comprend quatre composantes : la formation spécifique, la formation générale commune à tous les programmes d'études, la formation générale qui lui est propre, la formation générale complémentaire à sa formation spécifique.

- La formation spécifique totalise 65 unités.
- La formation générale commune à tous les programmes d'études totalise 16 $\frac{2}{3}$ unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 $\frac{1}{3}$ unités;
 - philosophie ou *humanities* : 4 $\frac{1}{3}$ unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale propre au programme d'études totalise 6 unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale complémentaire à la formation spécifique, qui vise à ouvrir l'élève à d'autres champs de connaissances que celui de son programme d'études, totalise 4 unités parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique;
 - problématiques contemporaines.

Seuls les domaines distincts du programme d'études suivi sont accessibles à l'élève.

Les buts du programme d'études

Formation spécifique

La composante de formation spécifique du programme d'études *Commercialisation de la mode* vise à :

- rendre l'élève efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associées à une profession,
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.);
- favoriser l'intégration de l'élève à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie,
 - lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur;
- favoriser l'évolution de l'élève et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail,
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées,
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise,
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence;
- favoriser la mobilité professionnelle de l'élève, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements,
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes et qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au niveau des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

En conformité avec les visées de la formation collégiale, la formation spécifique vise aussi à former la personne à vivre en société de façon responsable, à amener la personne à intégrer les acquis de la culture et, enfin, à amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde.

Pour le programme Commercialisation de la mode, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- développer la capacité à gérer le stress;
- développer des attitudes positives et l'habileté à gérer le temps efficacement;
- développer une éthique professionnelle rigoureuse.

Formation générale commune et propre

Les composantes de la formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
 - faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions,
 - faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique,
 - adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir,
 - poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif,
 - assumer ses responsabilités sociales;
- pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
 - reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive,
 - reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie,
 - analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents,
 - apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents;
- pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
 - améliorer sa communication dans la langue seconde,
 - maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation,
 - parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Français, langue d'enseignement et littérature

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires,
 - des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte,
 - des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques,
 - de certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication,
 - de l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel;

- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique,
 - de son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires ainsi que d'autres types de discours et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte,
 - de sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention,
 - de sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir,
 - de sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages,
 - de son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires,
 - de sa capacité à saisir les enjeux sociaux, par l'analyse de diverses représentations du monde,
 - de son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle,
 - de son autonomie et de sa créativité, par différents types de productions.

Philosophie

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes,
 - des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux,
 - des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique,
 - des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance,
 - des outils méthodologiques;
- sur le plan des habiletés, de son aptitude :
 - au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées,
 - à la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables,
 - à l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome,
 - à l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles,
 - à la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique,
 - au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser,

- à la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit,
 - à l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue,
 - à un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action;
- sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
 - de la raison et du dialogue pour apprécier toute question,
 - de la réflexion critique,
 - de l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée,
 - de l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains,
 - des idées et de leur histoire,
 - de l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel,
 - de la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle,
 - de l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions,
 - de la responsabilité individuelle et citoyenne.

Anglais, langue seconde

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue seconde, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail,
 - de différentes sources de référence fiables rédigées en anglais,
 - des éléments de la culture du monde anglophone;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche,
 - de sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail,
 - de sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise,
 - de sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais,
 - de sa capacité d'accéder à la culture anglophone,
 - de sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;

- sur le plan des attitudes :
 - de sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études,
 - de son ouverture à différents aspects de la culture anglophone,
 - de son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources,
 - de son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

Éducation physique

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives,
 - des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé,
 - des moyens pour évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé,
 - des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives,
 - des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins,
 - de sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements,
 - de sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante,
 - de sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps,
 - de sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques,
 - de sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques,
 - de sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif,
 - de sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques,
 - de sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques, de façon claire et argumentée;

- sur le plan des attitudes :
 - de sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique,
 - de sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique,
 - de sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager,
 - de sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération,
 - de son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives,
 - du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives,
 - de son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique,
 - de son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance,
 - de son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Ce domaine a pour but de familiariser l'élève avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de l'apport particulier des sciences humaines à la compréhension d'enjeux contemporains, ainsi que l'application d'approches qui relèvent des sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Ce domaine a pour but de présenter la science et la technologie comme des approches spécifiques du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de la nature générale et d'enjeux actuels de la science et de la technologie, ainsi que l'application de la démarche scientifique.

Langue moderne

Ce domaine a pour but d'initier l'élève aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui la parlent.

Langage mathématique et informatique

Ce domaine a pour but de mettre en valeur la culture mathématique ou informatique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude du rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine, ainsi que l'utilisation de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques.

Art et esthétique

Ce domaine a pour but de fournir à l'élève une culture générale en explorant diverses formes d'art, ainsi que de développer, chez cet élève, une sensibilité sur le plan esthétique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'appréciation des formes d'art, ainsi que la réalisation d'une production artistique.

Problématiques contemporaines

Ce domaine s'ouvre à des préoccupations actuelles et transdisciplinaires. La transdisciplinarité renvoie à un type d'approche qui permet d'aborder une problématique contemporaine en fonction de diverses disciplines et de différents champs de savoir, en situant la réflexion au-delà de la simple juxtaposition des matières étudiées.

La finalité du programme d'études

Le programme Commercialisation de la mode vise à former «des techniciens et des techniciennes en commercialisation de la mode».

Le travail du technicien et de la technicienne en commercialisation de la mode consiste à occuper différentes fonctions de gestion au sein des principaux secteurs de la commercialisation de la mode. Ces secteurs sont : la vente en gros, la vente au détail, les achats, la présentation visuelle et la promotion.

À l'intérieur de chacun de ces secteurs, le technicien et la technicienne en commercialisation de la mode peuvent accéder à différentes occupations. Les tableaux qui suivent présentent une description détaillée des principales responsabilités de chacune de ces occupations, qui sont :

Professions liées à la vente en gros :	représentant et représentante
Professions liées à la vente au détail :	superviseur et superviseure gérant et gérante assistant-gérant et assistante-gérante
Professions liées aux achats :	acheteur et acheteuse acheteur adjoint et acheteuse adjointe
Professions liées à la présentation visuelle :	superviseur et superviseure assistant et assistante technicien et technicienne
Professions liées à la promotion :	coordonnateur et coordonnatrice d'événements promotionnels styliste

PROFESSIONS	MILIEUX DE TRAVAIL	PRINCIPALES RESPONSABILITÉS
Professions liées à la vente en gros (représentant, représentante)	- Fabricants - Importateurs - Agences de vente	- Présenter les collections - Conseiller au moment des achats - Effectuer le suivi des commandes et des livraisons - Rechercher de nouveaux détaillants - Visiter les détaillants - Participer aux salons et aux foires - Influencer la conception

PROFESSIONS	MILIEUX DE TRAVAIL	PRINCIPALES RESPONSABILITÉS
Professions liées à la vente au détail (superviseur, superviseure, gérant, gérante et assistant-gérant, assistante-gérante)	- Détaillants - Fabricants-détaillants	<u>Superviseur, superviseure</u> - Faire respecter les politiques de vente et les procédures de l'entreprise - Contrôler l'administration des différents magasins - Contrôler les ventes et les budgets d'exploitation - Embaucher et former le personnel intermédiaire de vente <u>Gérant, gérante</u> - Faire appliquer les politiques de l'entreprise - Gérer les marchandises en magasin - Contrôler les inventaires - Planifier les horaires - Superviser et former le personnel de vente <u>Assistant-gérant, assistante-gérante</u> - Assurer la communication entre le gérant ou la gérante et le personnel de vente - Superviser le personnel de vente
Professions liées aux achats (acheteur, acheteuse et acheteur adjoint, acheteuse adjointe)	- Détaillants - Fabricants-détaillants - Importateurs	- Approvisionner en produits de la mode, un ou plusieurs magasins - Sélectionner des marchandises existantes - Demander la fabrication de marchandises (<i>private label</i>) - Cerner les tendances de la mode - Étudier les intentions de la concurrence - Analyser les données liées aux ventes des saisons précédentes - Planifier les achats - Rechercher des fournisseurs - Négocier avec les fournisseurs

PROFESSIONS	MILIEUX DE TRAVAIL	PRINCIPALES RESPONSABILITÉS
Professions liées à la mise en marché et à la présentation visuelle (superviseur, superviseure, assistant, assistante ou technicien, technicienne)	- Fabricants - Fabricants-détaillants - Détaillants	- Élaborer des stratégies visant à communiquer l'image de l'entreprise - Développer des thématiques - Gérer tout ce qui concerne la présentation des marchandises, les décors intérieurs et extérieurs, les vitrines, la politique d'affichage - Développer et appliquer des stratégies de mise en marché et de présentation visuelle
Professions liées à la promotion (coordonnateur, coordonnatrice d'événements promotionnels ou styliste)	- Centres commerciaux (coordonnateurs et coordonnatrices) - Agences de mode (stylistes)	<u>Coordonnateur, coordonnatrice</u> - Collaborer à la planification et à l'organisation de l'ensemble des événements promotionnels <u>Styliste</u> - Organiser des événements promotionnels, choisir les vêtements et accessoires, réaliser un scénario, conseiller sur les effets, le choix des mannequins, le maquillage, les coiffures, etc.

Dans le but de répondre aux besoins et exigences des différents commerces de mode, le technicien et la technicienne en commercialisation de la mode sont polyvalents. Ils font preuve d'un savoir-faire professionnel dans le domaine du marketing de produits mode et démontrent des habiletés générales liées à la gestion des différents commerces de mode. Plus encore, ils possèdent une vision prospective du phénomène de la mode.

Ils démontrent également des attitudes personnelles et professionnelles appropriées aux gestionnaires de la commercialisation de la mode (autonomie, entregent, leadership, flexibilité, éthique, etc.) ainsi qu'une méthode de travail et une maîtrise des langues du milieu.

Finalement, ils sont des gestionnaires responsables, créatifs, capables de travailler en équipe et démontrant un sens de l'esthétisme approprié au domaine de la mode.

Les objectifs

Liste des énoncés de compétence

Formation spécifique

- 00WX Analyser la fonction de travail
- 00WY Établir des plans d'action pour une entreprise de mode
- 00WZ Coordonner les activités d'une équipe de travail
- 00X0 Gérer un budget d'exploitation
- 01BN Résoudre des problèmes
- 00X1 Relier les activités de commercialisation au fonctionnement d'une entreprise de mode
- 00X2 Appliquer les lois et règlements propres au secteur de la commercialisation de la mode
- 00X3 Effectuer la collecte et l'analyse de données
- 00X4 Analyser le phénomène de la mode au regard d'éléments contextuels divers
- 00X5 Analyser les facteurs influençant le marché de la mode
- 00X6 Déterminer les caractéristiques de la clientèle cible
- 00X7 Rechercher des clients commerciaux et des fournisseurs
- 00X8 Planifier l'achat de produits mode
- 00XW Élaborer des programmes exclusifs
- 00XX Assurer la distribution et le contrôle des marchandises
- 00XY Améliorer l'efficacité d'un espace de vente
- 00XZ Présenter des produits mode
- 0125 Concevoir et réaliser des activités de communication commerciale de masse
- 014F Établir une stratégie de vente et de service à la clientèle
- 014G Négocier les conditions d'une entente commerciale
- 014H Évaluer la qualité des produits mode et de matières textiles
- 015X Développer des relations professionnelles avec les intervenants du milieu

Formation générale commune et propre

16 $\frac{2}{3}$ unités et 420 périodes d'enseignement, 6 unités et 150 périodes d'enseignement

Français, langue d'enseignement et littérature

4EF0 Analyser des textes littéraires.

4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Philosophie

4PH0 Traiter d'une question philosophique.

4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Anglais, langue seconde

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

4SA3 Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

4SAP Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

4SAQ Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

4SAR Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éducation physique

4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

4EP1 Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

4EP2 Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale complémentaire

4 unités, 90 périodes d'enseignement

Deux objectifs à atteindre parmi les suivants, dans des domaines distincts du programme d'études suivi par l'élève :

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.
- 021L Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.
- 021M Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme, et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

MATRICE DES COMPÉTENCES												
Commercialisation de la mode	Numéro de la compétence	COMPÉTENCES GÉNÉRALES										
		Analyser la fonction de travail	Établir des plans d'action pour une entreprise de mode	Résoudre des problèmes.	Relier les activités de commercialisation au fonctionnement d'une entreprise de mode	Appliquer les lois et les règlements propres au secteur de la commercialisation de la mode	Effectuer la cueillette et l'analyse des données	Analyser le phénomène de la mode au regard d'éléments contextuels divers.	Analyser les facteurs influençant le marché de la mode	Négocier les conditions d'une entente commerciale	Évaluer la qualité de produits mode et de matières textiles	Développer des relations professionnelles avec les intervenants du milieu
Numéro de la compétence		1	2	5	6	7	8	9	10	20	21	22
Coordonner les activités d'une équipe de travail	3		0	0	0	0		0	0			
Gérer un budget d'exploitation	4		0	0	0			0	0			
Déterminer les caractéristiques de la clientèle-cible	11				0		0	0	0			
Rechercher des clients commerciaux et des fournisseurs	12		0	0	0	0	0	0	0			0
Planifier l'achat de produits mode	13		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Élaborer des programmes exclusifs	14		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assurer la distribution et le contrôle des marchandises	15		0	0	0		0	0	0		0	0
Améliorer l'efficacité d'un espace de vente	16		0	0	0	0	0	0	0			
Présenter des produits mode	17		0	0	0	0	0	0	0	0		0
Concevoir et réaliser des activités de communication commerciale de masse	18		0	0	0	0	0	0	0	0		0
Établir une stratégie de vente et de service à la clientèle	19		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser la fonction de travail	- À l'aide de renseignements à jour sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les entreprises associées aux secteurs du domaine de la mode. - À partir des lois, des règlements et des normes en vigueur.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Établir les caractéristiques de la fonction de travail et ses conditions d'exercice.	- Pertinence de l'information recueillie. - Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice. - Reconnaissance des possibilités de pratique entrepreneuriale dans les secteurs du domaine de la mode.
2. Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail.	- Examen convenable des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches. - Détermination exacte de l'importance relative des tâches.
3. Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail	Pertinence des liens établis entre les habiletés et les comportements d'une part, et les différentes tâches de la fonction de travail, d'autre part.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Établir des plans d'action pour une entreprise de mode.	• À partir des objectifs des entreprises et de leurs modes de fonctionnement. • À partir de l'évolution du marché et des facteurs environnementaux internes et externes. • À l'aide des technologies requises. • À l'aide du matériel visuel approprié.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Évaluer la situation.	• Analyse exhaustive de l'ensemble des facteurs • Synthèse pertinente. • Manifestation de discernement.
2. Fixer les objectifs à atteindre.	• Détermination d'objectifs à court, moyen et long terme. • Définition précise des objectifs. • Objectifs quantifiés et réalisables.
3. Déterminer des moyens permettant l'atteinte des objectifs	• Choix stratégique des moyens. • Respect des contraintes imposées par le temps et les ressources. • Prise en considération des objectifs de l'entreprise. • Manifestation de créativité.
4. Déterminer un échéancier.	• Séquence logique des activités. • Échéancier réaliste. • Prise en considération des priorités de l'entreprise.
5. Déterminer des mesures de contrôle.	• Choix pertinent des mesures de contrôle. • Mesures permettant la collecte d'information pertinente et utile. • Fréquence appropriée des évaluations. • Établissement de mécanismes permettant l'application rapide de mesures correctives.
6. Présenter le plan d'action.	• Présentation efficace et convaincante • Utilisation du matériel visuel approprié • Présentation graphique soignée. • Synthèse pertinente.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Coordonner les activités d'une équipe de travail.	• À partir de documents de référence. • À partir des directives ou des politiques de l'entreprise et des conventions de travail. • En collaboration avec les membres des différents services et selon leurs modes de fonctionnement. • À l'aide des technologies requises.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier les activités de travail.	• Prise en considération des objectifs de l'entreprise et de ses modes de fonctionnement. • Établissement d'une séquence logique et réalisable. • Respect des priorités. • Évaluation précise des ressources nécessaires.
2. Comblir les besoins de personnel.	• Respect des descriptions de tâches établies. • Évaluation juste des affinités du candidat ou de la candidate avec les autres membres de l'équipe de travail. • Choix et utilisation judicieux des méthodes de recrutement et de sélection. • Respect des normes régissant l'embauche du personnel.
3. Organiser et superviser les activités de travail.	• Attribution judicieuse des tâches. • Soutien constant de l'équipe de travail. • Maintien d'un environnement favorisant la productivité et l'efficacité. • Communication efficace.
4. Évaluer le rendement du personnel.	• Pertinence des outils d'évaluation. • Reconnaissance précise des forces et des faiblesses du personnel. • Évaluation objective, équitable et constructive. • Reconnaissance des besoins de formation.
5. Assurer la réalisation d'activités formation et de perfectionnement.	• Choix approprié des activités et des moyens. • Prise en considération des contraintes de temps et d'argent. • Évaluation juste de l'atteinte des objectifs.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Gérer un budget d'exploitation.	• À partir d'un budget global déterminé. • À l'aide des rapports financiers de l'entreprise. • À l'aide de données statistiques de l'industrie. • À l'aide des technologies requises. • À partir de l'évolution du marché et des facteurs environnementaux internes et externes. • En collaboration avec les ressources professionnelles concernées.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Établir les prévisions budgétaires.	• Définition exhaustive des besoins. • Prise en considération des résultats antérieurs et des facteurs environnementaux internes et externes. • Réalisme des prévisions. • Définition des besoins à court, moyen et long terme. • Interprétation mathématique juste des ratios. • Comparaison des ratios de l'entreprise avec ceux de l'industrie.
2. Contrôler le budget.	• Choix judicieux de la méthode de contrôle. • Répartition efficace des fonds. • Suivi attentif des revenus et dépenses.
3. Analyser les rapports de vente.	• Examen minutieux des résultats. • Manifestation d'objectivité. • Vérification exhaustive de la validité des sources d'information. • Fréquence appropriée de l'analyse. • Interprétation correcte des données statistiques.
4. Interpréter les écarts entre les objectifs et les résultats.	• Prise en considération de l'ensemble des facteurs. • Détermination juste de la cause des écarts. • Analyse détaillée des conséquences des écarts. • Comparaison minutieuse avec les objectifs, les résultats antérieurs et la concurrence. • Mise en relation d'éléments comparables. • Manifestation de discernement et de jugement.
5. Apporter les correctifs.	• Prise de décisions judicieuses. • Choix approprié des correctifs. • Rapidité d'exécution. • Suivi efficace de l'implantation des correctifs. • Diminution des écarts

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Résoudre des problèmes.	• À partir d'une situation problématique. • À l'aide de sources d'information variées.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Formuler le problème.	• Formulation claire et concise du problème.
2. Analyser la situation problématique.	• Analyse systématique de l'ensemble des éléments. • Détermination des causes probables. • Détermination précise de l'ensemble des conséquences. • Manifestation d'objectivité.
3. Rechercher des solutions possibles.	• Inventaire de solutions réalistes et potentiellement efficaces. • Manifestation de créativité. • Choix judicieux des sources d'information.
4. Choisir une solution.	• Analyse comparative des différentes solutions. • Prise en considération des avantages et des inconvénients de chacune des solutions. • Choix judicieux de la solution.
5. Appliquer la solution choisie.	• Planification rigoureuse des étapes et des ressources nécessaires. • Suivi attentif de l'implantation de la solution.
6. Évaluer le résultat.	• Analyse minutieuse des effets de la solution. • Manifestation d'objectivité. • Prise de décision judicieuse quant aux correctifs à apporter.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Relier les activités de commercialisation au fonctionnement d'une entreprise de mode.	• À partir des activités des entreprises et de leurs modes de fonctionnement. • À l'aide de sources de référence pertinentes • En collaboration avec les ressources professionnelles concernées.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser les différents types d'entreprises de mode.	• Distinction précise des différentes structures et des modes de fonctionnement. • Distinction précise des différents types de propriétés. • Reconnaissance des secteurs d'activités.
2. Analyser les liens unissant les différents types d'entreprises participant aux activités de commercialisation de la mode.	• Reconnaissance des capacités et des limites de chacun des types d'entreprises. • Prise en considération du type d'activité commerciale. • Détermination juste des liens et des responsabilités.
3. Analyser le fonctionnement d'une entreprise de mode.	• Portrait réaliste de la culture organisationnelle. • Comparaison des différentes structures hiérarchiques. • Analyse exhaustive des principales fonctions d'une entreprise de mode. • Reconnaissance des liens unissant les principales fonctions.
4. Évaluer l'importance des activités de commercialisation dans une entreprise de mode	• Portrait complet de l'ensemble des activités de commercialisation de la mode. • Prise en considération des caractéristiques de l'entreprise de mode. • Évaluation juste de l'ampleur de chacune des activités.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Appliquer les lois et règlements propres au secteur de la commercialisation de la mode.	• À partir des lois et règlements liés au domaine de la commercialisation de la mode et du fonctionnement des entreprises. • À l'aide de sources de référence pertinentes. • En collaboration avec les ressources professionnelles concernées.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Appliquer les lois et règlements régissant les transactions entre les clients et les fournisseurs.	• Reconnaissance des droits et obligations des deux parties. • Distinction précise des droits respectifs des consommateurs et des clients commerciaux. • Évaluation juste des effets d'une application stricte des lois et règlements. • Manifestation de jugement.
2. Appliquer les lois et règlements relatifs aux commerces physiques.	• Reconnaissance des lois et règlements régissant les activités commerciales physiques. • Distinction claire des droits et obligations liés à la location et à la possession d'un local commercial. • Prise en considération du cadre juridique municipal, provincial et fédéral. • Application rigoureuse et assidue.
3. Appliquer les lois et règlements relatifs aux commerces numériques.	• Reconnaissance des lois et règlements régissant les activités commerciales numériques. • Distinction claire des droits et obligations liés aux activités commerciales réalisées par le biais de transactions de nature numériques. • Prise en considération du cadre juridique provincial et fédéral. • Application rigoureuse et assidue.
4. Appliquer les lois et règlements régissant le personnel.	• Reconnaissance exacte des lois en cause. • Respect des conventions collectives en vigueur. • Discernement dans l'application. • Évaluation juste des effets de l'application.
5. S'assurer du respect des lois et règlements régissant les caractéristiques des produits mode.	• Distinction précise des produits mode faisant l'objet de réglementation. • Distinction précise des caractéristiques régies par une réglementation. • Reconnaissance exacte des exigences relatives à l'information devant apparaître sur les étiquettes des produits mode. • Manifestation de jugement. • Vérification exhaustive.

Éléments de la compétence	Critères de performance
6. S'assurer du respect des lois et règlements régissant les caractéristiques des produits mode.	• Prise en considération du cadre juridique international. • Reconnaissance exacte des lois et règlements régissant les activités commerciales dans un cadre international. • Discernement dans l'application. • Prise en considération des conséquences possibles de l'application des lois et règlements.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer la collecte et l'analyse de données.	• À partir des objectifs des entreprises et de leurs modes de fonctionnement. • À partir des directives émises par le supérieur ou la supérieure. • À partir des méga données recueillies par l'entreprise. • À l'aide des données statistiques de l'industrie. • À l'aide des technologies requises.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Élaborer un plan de collecte de données.	• Détermination juste du type d'analyse à effectuer. • Détermination juste des variables et de la précision des mesures à effectuer. • Établissement d'un plan d'échantillonnage valide. • Prise en considération des contraintes propres à l'industrie. • Choix judicieux des moyens.
2. Élaborer des instruments de mesure.	• Élaboration d'instruments permettant la collecte d'information juste et pertinente. • Respect des exigences du plan de collecte de données en ce qui a trait aux variables et au degré de précision désiré.
3. Procéder à la collecte de données.	• Respect des délais. • Respect des règles d'éthique. • Données pertinentes et utiles. • Hébergement approprié des données.
4. Effectuer le traitement des données.	• Organisation correcte des données en fonction de l'analyse à effectuer. • Détection des données aberrantes. • Analyse graphique et statistique appropriée. • Présentation claire et soignée des résultats.
5. Analyser les résultats.	• Analyse exhaustive des résultats significatifs. • Interprétation mathématique juste des résultats. • Conclusions pertinentes. • Évaluation appropriée de la démarche utilisée.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser le phénomène de la mode au regard d'éléments contextuels divers.	• À partir de sources de référence portant sur les caractéristiques socio-économiques et culturelles d'un milieu. • À partir de sources de référence associées aux grands couturiers et designers contemporains. • À partir de sources de référence portant sur l'évolution technologique. • À l'aide des technologies requises.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Relier les tendances de la mode aux caractéristiques socio-économiques.	• Recherche continue d'information. • Sélection judicieuse des sources d'information. • Mise en relation des éléments de la situation économique et du pouvoir d'achat des consommateurs. • Mise en relation des caractéristiques propres aux différents groupes sociaux ou ethniques et de leurs besoins en tant que consommateurs. • Manifestation d'un sens poussé de l'observation • Manifestation de réceptivité.
2. Relier les tendances de la mode aux caractéristiques culturelles.	• Recherche continue d'information. • Sélection judicieuse des sources d'information. • Mise en relation des caractéristiques liées à l'évolution de la société québécoise et des habitudes vestimentaires. • Mise en relation des caractéristiques culturelles propres à des sociétés ou à des époques déterminées et de leurs habitudes vestimentaires. • Mise en relation des courants artistiques propres à des sociétés ou à des époques déterminées et des tendances de la mode • Manifestation d'un sens poussé de l'observation. • Manifestation de réceptivité.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Établir des liens entre les tendances de mode actuelles et les grands courants de mode contemporains.	• Recherche continue d'information. • Distinction des principaux courants de la mode contemporaine. • Caractérisation des couturiers et des designers contemporains qui ont marqué l'histoire de la mode. • Détermination juste des influences subies par les couturiers et les designers contemporains. • Association correcte de styles de vêtements aux couturiers ou aux designers qui les ont créés. • Utilisation de la terminologie appropriée. • Analyse judicieuse de l'exploitation du caractère cyclique de la mode. • Manifestation d'un sens poussé de l'observation.
4. Établir des liens entre l'évolution technologique et la mode.	• Recherche continue d'information. • Sélection judicieuse des sources d'information. • Mise en relation des nouvelles technologies disponibles et des façons de les exploiter dans le domaine de la mode. • Manifestation d'un sens poussé de l'observation.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser les facteurs influençant le marché de la mode.	• À partir de source de référence portant sur les caractéristiques démographiques, économiques, sociales, culturelles, écologiques, politiques et technologiques d'un milieu. • À l'aide des données statistiques de l'industrie. • À l'aide des technologies requises. • À l'aide des résultats obtenus avec différents moyens de collecte de données.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Déterminer l'importance relative des différents secteurs de l'industrie de la mode.	• Distinction précise des différents secteurs. • Analyse exhaustive des caractéristiques de chaque secteur. • Considération du contexte local, national et international. • Considération des modes de fonctionnement des entreprises. • Interprétation juste de l'information.
2. Analyser l'influence des facteurs environnementaux sur la commercialisation de la mode.	• Recherche continue d'information. • Distinction précise de l'influence des facteurs. • Choix judicieux des sources d'information. • Analyse tenant compte de l'ensemble des facteurs. • Interprétation juste de l'information.
3. Dresser le portrait de l'environnement concurrentiel du marché de la mode.	• Recherche continue d'information. • Considération du contexte local, national et international. • Considération des modes de fonctionnement des entreprises. • Regroupement approprié des entreprises travaillant dans le même secteur. • Portrait réaliste et détaillé.
4. Analyser le comportement du consommateur au regard des activités de commercialisation de la mode.	• Prise en considération de différents facteurs psychologiques et environnementaux. • Utilisation appropriée des différents modèles d'analyse. • Résultats utiles et pertinents.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Déterminer les caractéristiques de la clientèle cible.	• À partir des objectifs des entreprises et de leurs modes de fonctionnement. • À l'aide de données démographiques et socioculturelles. • À l'aide de données statistiques pertinentes. • À l'aide de données obtenues par différents moyens de collecte de données. • À l'aide des technologies requises. • À partir des méga données recueillies par l'entreprise.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Délimiter le marché.	• Prise en considération de l'ensemble des groupes. • Choix judicieux des bases de segmentation. • Considération des besoins insatisfaits.
2. Sélectionner un groupe cible.	• Mesure précise de l'attrait de chacun des groupes. • Analyse détaillée des caractéristiques démographiques des différents groupes. • Interprétation juste des données statistiques. • Détermination précise du potentiel de marché du groupe cible.
3. Définir le profil de la clientèle cible.	• Analyse détaillée du comportement de la clientèle cible. • Utilisation efficace des moyens de collecte de données. • Définition exhaustive du profil de la clientèle cible.
4. Déceler les tendances relatives au comportement de la clientèle cible.	• Recherche continue d'information. • Vision prospective de l'évolution du comportement de la clientèle cible. • Prise en considération de l'influence des facteurs environnementaux sur le comportement du consommateur

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Rechercher des clients commerciaux et des fournisseurs.	• À partir des objectifs des entreprises et de leurs modes de fonctionnement. • À l'aide des technologies requises. • À l'aide des résultats obtenus avec différents moyens de collecte de données. • En collaboration avec les ressources professionnelles concernées.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Cibler la catégorie de clients et de fournisseurs à rejoindre.	• Établissement d'un plan d'action efficace. • Choix judicieux tenant compte des objectifs de l'entreprise.
2. Déterminer les moyens à prendre pour rejoindre les clients et les fournisseurs.	• Considération de l'ensemble des moyens disponibles. • Manifestation de créativité dans la recherche des moyens. • Choix judicieux des moyens selon les personnes à rejoindre.
3. Évaluer les clients et les fournisseurs potentiels.	• Considération de l'ensemble des caractéristiques des clients et des fournisseurs. • Évaluation précise. • Comparaison détaillée des clients entre eux et des fournisseurs entre eux.
4. Répertorier les clients et les fournisseurs retenus.	• Catégorisation efficace des clients et des fournisseurs. • Consignation d'information juste et utile. • Classement permettant une recherche rapide et efficace.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Planifier l'achat de produits mode.	• Sous la supervision de la Direction des achats. • À partir des lois et règlements en vigueur. • À partir de la stratégie d'achat de l'entreprise et de son mode de fonctionnement. • À partir des produits offerts par les manufacturiers. • À l'aide des technologies requises. • Au moyen de déplacements et des technologies de communication. • En collaboration avec le personnel de vente.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Évaluer les besoins en produits mode.	• Prise en considération des résultats antérieurs. • Analyse minutieuse des rapports de vente. • Respect des caractéristiques du marché visé. • Prise en considération des facteurs environnementaux externes à l'entreprise. • Considération des tendances de la mode. • Distinction précise des besoins pouvant être comblés par des produits existants ou par des produits exclusifs.
2. Réaliser le plan d'achat.	• Considération de l'ensemble des facteurs d'assortiment. • Prise en considération du calendrier d'événements de la saison. • Plan réaliste et complet en dollars et en unités. • Présentation conforme aux normes de l'entreprise.
3. Rechercher des produits mode.	• Examen minutieux de l'ensemble des possibilités. • Respect des contraintes budgétaires. • Établissement d'une méthode de recherche rigoureuse • Démonstration d'ingéniosité.
4. Sélectionner et assortir des produits mode.	• Assortiment équilibré et harmonieux. • Choix de la meilleure offre. • Cohérence de la sélection avec les autres catégories de produits mode.
5. Fixer les prix de vente des produits mode.	• Respect des marges bénéficiaires. • Application appropriée des tactiques de prix. • Justesse des calculs.
6. Consigner l'information relative aux produits mode.	• Présentation conforme aux normes de l'entreprise. • Données précises et exhaustives.

Formation spécifique

Éléments de la compétence	Critères de performance
7. Rédiger la commande.	• Conformité de la commande avec les conditions négociées. • Présentation claire et concise. • Respect des délais.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Élaborer des programmes exclusifs.	• Sous la supervision de la Direction des achats. • À partir des besoins en produits exclusifs. • Pour des programmes de produits exclusifs. • À partir de la stratégie d'achat de l'entreprise et de son mode de fonctionnement. • À partir du plan d'achat. • En collaboration avec l'équipe de production. • À l'aide des technologies requises. • À l'aide du matériel visuel approprié.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Rechercher des possibilités de produits à développer.	• Prise en considération de l'ensemble des possibilités. • Démonstration de créativité. • Préoccupation constante quant à la cohérence de l'assortiment. • Utilisation de méthodes de recherche efficaces. • Respect de l'échéancier.
2. Évaluer la faisabilité du programme exclusif.	• Évaluation réaliste des possibilités de production. • Prise en considération de l'ensemble des coûts. • Respect des marges bénéficiaires.
3. Définir le concept du programme.	• Assortiment équilibré et harmonieux. • Choix judicieux des caractéristiques des produits mode. • Caractère exclusif du concept défini. • Démonstration de créativité.
4. Proposer le concept du programme.	• Présentation efficace aux personnes concernées. • Argumentation convaincante. • Utilisation de la terminologie appropriée. • Présentation appuyée par le matériel visuel approprié. • Clarté et précision de l'information. • Prise en considération des commentaires soulevés au moment de la présentation.
5. Approuver les échantillons.	• Vérification de la conformité des échantillons avec les caractéristiques établies. • Manifestation d'un esprit critique. • Proposition de corrections pertinentes et réalisables.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Assurer la distribution et le contrôle des marchandises.	• À partir des objectifs des entreprises et de leurs modes de fonctionnement. • À partir de la marchandise à distribuer. • À l'aide des rapports de vente et des rapports d'inventaire. • À l'aide des technologies requises.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Répartir la marchandise.	• Répartition tenant compte des besoins particuliers. • Respect des contraintes de temps et d'espace.
2. Maintenir les niveaux de stocks.	• Suivi rigoureux du mouvement des stocks. • Maintien des niveaux de stocks appropriés. • Détermination juste des priorités. • Prise de décision rapide. • Anticipation des ruptures et des surplus de stocks.
3. Planifier et superviser la prise d'inventaire.	• Prise en considération des politiques de l'entreprise en matière d'inventaire. • Établissement d'une séquence logique et efficace. • Utilisation optimale des ressources humaines et matérielles. • Respect de l'échéancier. • Utilisation de moyens appropriés assurant le bon déroulement de la prise d'inventaire.
4. Déterminer les causes des écarts entre l'inventaire physique et l'inventaire aux livres.	• Analyse détaillée des résultats de la prise d'inventaire. • Prise en considération de l'importance relative des écarts. • Examen des éléments les plus susceptibles d'avoir causé les écarts. • Détermination précise de la cause des écarts.
5. Assurer le contrôle des pertes.	• Mise en place de moyens visant à minimiser les vols, les dommages matériels et les fraudes informatiques. • Sensibilisation du personnel à l'importance du contrôle des pertes. • Vérification périodique de l'exactitude des données relatives aux entrées et aux sorties de marchandises et aux changements de prix.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Améliorer l'efficacité d'un espace de vente.	• À partir d'un espace de vente physique et virtuel. • À partir d'un espace déjà existant ou d'un nouvel espace de vente physique et virtuel. • À partir d'un problème d'efficacité ou d'un besoin particulier. • À partir des objectifs de l'entreprise et de ses modes de fonctionnement. • À l'aide des technologies requises. • En collaboration avec les ressources professionnelles concernées.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Déterminer les éléments à considérer pour l'amélioration d'un espace de vente.	• Prise en considération de l'ensemble des éléments. • Détermination de l'importance relative des éléments. • Détermination juste des éléments selon le type d'amélioration visé.
2. Analyser les forces et les faiblesses d'un espace de vente.	• Choix pertinent des éléments à analyser. • Manifestation de jugement. • Analyse critique et constructive de chacun des éléments retenus. • Prise en considération des contraintes budgétaires et technologiques. • Prise en considération de l'identité globale de l'entreprise.
3. Formuler des recommandations quant à l'aménagement d'un espace de vente.	• Formulation claire et efficace. • Reconnaissance exacte des limites de son champ d'action. • Respect des contraintes budgétaires et technologiques.
4. Apporter des modifications à l'aménagement d'un espace de vente.	• Reconnaissance exacte des limites de son champ d'action. • Respect du plan d'action. • Évaluation juste des effets des modifications sur l'efficacité de l'espace de vente. • Respect de l'identité globale de l'entreprise.
5. Effectuer le suivi de l'aménagement d'un espace de vente.	• Respect de l'échéancier. • Suivi attentif du déroulement. • Évaluation juste de l'atteinte des objectifs. • Recommandation des correctifs appropriés.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Présenter des produits mode.	• À partir d'un espace de vente physique et virtuel • À partir des normes de présentation visuelle de l'entreprise. • À partir de l'image de l'entreprise à véhiculer. • À partir des objectifs de l'entreprise et de ses modes de fonctionnement. • À l'aide du matériel approprié. • À l'aide des technologies requises.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Traduire un thème en proposition mode.	• Lien direct et manifeste entre le thème et la proposition • Respect des caractéristiques de la clientèle. • Justesse de la proposition. • Manifestation de créativité. • Prise en considération des tendances de la mode. • Respect des caractéristiques des produits mode. • Prise en considération des tendances socioculturelles du moment.
2. Mettre en valeur les caractéristiques d'un produit mode.	• Choix judicieux des caractéristiques à mettre en valeur. • Reconnaissance des facteurs pouvant nuire à la mise en valeur. • Discernement dans le choix des moyens à utiliser. • Manifestation de jugement.
3. Coordonner des produits mode.	• Choix judicieux des produits en fonction des objectifs de vente à atteindre. • Respect des caractéristiques propres à chaque produit. • Harmonie dans l'agencement des produits. • Prise en considération des tendances de la mode. • Prise en considération des habitudes de consommation de la clientèle. • Manifestation de créativité.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Concevoir et mettre en œuvre une signature visuelle.	• Respect des contraintes budgétaires, spatiales et technologiques • Manifestation de créativité et de dextérité. • Cohérence entre la signature visuelle et la proposition mode. • Pertinence du choix des éléments visuels. • Optimisation de l'efficacité du message. • Méthode de travail opérationnelle. • Esthétisme de l'ensemble.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Concevoir et réaliser des activités de communication commerciale de masse.	• À partir des objectifs marketings et communicationnels de l'entreprise et de ses modes de fonctionnement. • À partir des grandes tendances dans le domaine des communications. • À partir de sources de référence variées. • À partir des tendances socioculturelles. • À partir des moyens de communication nécessaires. • À l'aide des technologies requises.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier et coordonner des activités événementielles et promotionnelles dans le domaine de la mode.	• Manifestation de créativité. • Considération de l'ensemble des possibilités d'activités. • Considération des principales tendances en matière de communication commerciale. • Choix judicieux des activités. • Lien manifeste entre les activités et les événements. • Respect des contraintes de temps. • Respect du budget.
2. Rechercher des commanditaires pour différents événements mode.	• Choix judicieux des entreprises à solliciter en fonction des produits, de l'image de l'entreprise et de l'événement. • Considération de l'ensemble des caractéristiques des commanditaires. • Choix approprié des commanditaires selon leur apport financier.
3. Choisir des causes ou des événements à commanditer.	• Détermination précise du domaine à privilégier. • Évaluation juste du potentiel de risque lié à chaque organisation. • Respect des limites budgétaires. • Choix judicieux en fonction de l'image de l'entreprise.
4. Préparer un communiqué et une pochette de presse.	• Choix judicieux des moyens de communication. • Choix judicieux du mode de diffusion. • Qualité de la langue écrite. • Respect des délais. • Présentation soignée et appropriée. • Manifestation de créativité. • Choix judicieux des destinataires.

Éléments de la compétence	Critères de performance
5. Organiser et réaliser une conférence de presse.	• Choix approprié des personnes invitées. • Choix judicieux du moment et du mode de diffusion. • Efficacité du support matériel. • Respect du budget. • Qualité de la langue. • Présentation claire, concise et dynamique.
6. Réaliser une activité publicitaire liée aux activités de commercialisation de la mode.	• Sélection judicieuse des éléments à publiciser. • Choix judicieux des moyens de communication. • Choix judicieux du mode de diffusion. • Reconnaissance exacte des limites de son champ d'action. • Respect du budget. • Clarté et pertinence du message. • Choix approprié du moment et de la clientèle visée. • Manifestation de créativité.
7. Évaluer un programme de communication lié aux activités de commercialisation de la mode.	• Analyse critique et constructive du programme. • Évaluation juste des retombées du programme. • Détermination précise des forces et des faiblesses du programme. • Conclusions utiles et pertinentes.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Établir une stratégie de vente et de service à la clientèle.	• À partir des objectifs de l'entreprise et de ses modes de fonctionnement. • À partir des politiques de vente et de service à la clientèle de l'entreprise. • À l'aide de données statistiques. • Au moyen de déplacements et des technologies de communication. • À l'aide d'autres technologies requises.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Déterminer les standards de vente et de service à la clientèle.	• Prise en considération des éléments qualitatifs et quantitatifs. • Respect des caractéristiques de la clientèle visée. • Analyse exhaustive des résultats antérieurs.
2. Sélectionner les moyens permettant l'application de la stratégie.	• Respect des limites budgétaires. • Équilibre entre les éléments qualitatifs et quantitatifs • Évaluation juste des exigences liées à chacun des moyens. • Examen minutieux des moyens utilisés par la concurrence.
3. Implanter la stratégie.	• Formation appropriée du personnel. • Transmission d'information claire et précise. • Respect de l'ensemble des éléments de la stratégie. • Répartition judicieuse du travail.
4. Évaluer l'efficacité de la stratégie.	• Pertinence des outils d'évaluation. • Détermination précise des forces et des faiblesses. • Prise de décision judicieuse quant aux correctifs à apporter.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Négocier les conditions d'une entente commerciale.	• À partir des objectifs de l'entreprise et de ses modes de fonctionnement. • À l'aide du matériel de présentation nécessaire. • À l'aide des technologies requises.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Déterminer les éléments à négocier.	• Distinction précise des éléments négociables et non négociables. • Choix judicieux des éléments. • Établissement de priorités entre les éléments.
2. Proposer des conditions.	• Discernement dans le choix des propositions. • Réalisme des propositions. • Exposé clair et concis.
3. Présenter l'argumentaire.	• Prise en considération des objections soulevées. • Évaluation juste des conséquences possibles sur la relation à long terme entre les deux parties. • Présentation claire et efficace. • Justification appropriée de son point de vue.
4. Évaluer la contre-proposition.	• Écoute attentive du point de vue de l'autre partie. • Analyse détaillée des éléments de la contre-proposition. • Respect des priorités établies. • Évaluation juste et globale de la valeur de l'offre.
5. Conclure l'entente.	• Récapitulation exhaustive des conditions négociées. • Conclusion conforme à l'entente. • Satisfaction des deux parties.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Évaluer la qualité de produits mode et de matières textiles.	• À partir de divers produits mode et de matières textiles. • En collaboration avec les ressources professionnelles appropriées. • À l'aide de sources de référence variées. • À l'aide de l'équipement, du matériel et des technologies requises.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Déterminer les critères de qualité à considérer.	• Reconnaissance exacte des caractéristiques qui déterminent la qualité d'un produit mode ou d'une matière textile. • Choix judicieux des critères en fonction des exigences de la clientèle. • Détermination précise des tolérances acceptables. • Choix de critères opérationnels.
2. Analyser les caractéristiques de produits mode et de matières textiles.	• Analyse exhaustive de l'ensemble des caractéristiques. • Manifestation d'objectivité. • Utilisation d'une démarche structurée et efficace.
3. Apprécier le potentiel du produit ou de la matière à satisfaire les exigences de la clientèle.	• Comparaison précise des résultats de l'analyse avec les critères de qualité retenus. • Relevé complet des contraintes.
4. Porter un jugement sur la qualité du produit ou de la matière.	• Reconnaissance des conséquences du jugement. • Décision judicieuse quant à l'acceptation ou au refus du produit ou de la matière.
5. Proposer des correctifs.	• Prise en considération des contraintes budgétaires. • Suggestion de correctifs réalisables. • Respect des délais.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Développer des relations professionnelles avec les intervenants du milieu.	• Dans des situations impliquant différents intervenants. • À partir de documents de référence. • À l'aide des technologies requises.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Créer un climat de confiance.	• Respect des engagements • Respect de la confidentialité. • Préparation soignée des premières rencontres. • Manifestation de constance et d'objectivité. • Consolidation assidue des relations.
2. Transmettre et interpréter de l'information.	• Précision et clarté du message. • Adaptation de la forme du message au récepteur. • Sélection des moyens de transmission appropriés. • Application rigoureuse des règles de communication écrite et verbale. • Utilisation de la terminologie appropriée. • Interprétation correcte du message.
3. Travailler en équipe.	• Prise en considération des responsabilités incombant à chacun des membres de l'équipe. • Explications pertinentes concernant la nature des travaux à effectuer. • Coordination efficace de ses activités en fonction des activités des autres membres de l'équipe. • Résolution efficace des difficultés rencontrées par l'équipe • Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant la collaboration
4. Désamorcer les conflits potentiels.	• Utilisation efficace des techniques de négociation. • Détection des sources de conflits potentiels. • Manifestation d'objectivité. • Satisfaction des deux parties.

Formation générale commune et propre

Langue d'enseignement et littérature

Code : 4EF0

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser des textes littéraires.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Reconnaître le propos du texte.	• Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	• Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. • Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.	• Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4. Élaborer un plan de rédaction.	• Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une analyse littéraire, un commentaire composé ou une explication de textes.	• Utilisation appropriée des éléments d'analyse. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	• Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3

Unités : 2 ⅓

Précision : Les textes littéraires analysés appartiennent à deux époques distinctes et à deux genres différents.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.	Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.	Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	- Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. - Pertinence et cohérence du plan. - Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation explicative.	- Respect des limites du sujet de la dissertation. - Développement approprié des idées. - Pertinence des exemples choisis. - Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. - Précision et richesse du vocabulaire. - Respect du registre de langue approprié. - Respect des règles de présentation d'une production écrite. - Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. - Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	- Utilisation appropriée de stratégies de révision. - Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ⅓

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.	Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.
2. Comparer des textes.	- Choix pertinent des critères de comparaison. - Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.
3. Déterminer un point de vue critique.	Pertinence du point de vue critique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	- Pertinence et cohérence du plan. - Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation critique.	- Respect des limites du sujet de la dissertation. - Emploi d'arguments appropriés. - Justification du point de vue critique. - Pertinence des exemples choisis. - Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. - Précision et richesse du vocabulaire. - Respect du registre de langue approprié. - Respect des règles de présentation d'une production écrite. - Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. - Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	- Utilisation appropriée de stratégies de révision. - Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature
 Pondération : 3-1-4
 Unités : 2 ⅔

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	- Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. - Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. - Détermination de l'influence des médias sur la situation de communication. - Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2. Déterminer un sujet et un objectif de communication.	- Exploration de sujets variés. - Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	- Choix approprié des sources d'information. - Choix pertinent des éléments d'information.
4. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	- Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. - Choix judicieux des moyens d'expression.
5. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	- Reconnaissance de la contribution de procédés oraux à la conception de son discours. - Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. - Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. - Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. - Précision et richesse du vocabulaire. - Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.
6. Rédiger des textes de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	- Reconnaissance de la contribution de procédés d'écriture à la conception de son texte. - Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. - Respect des règles définissant les différents types de textes. - Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. - Précision et richesse du vocabulaire. - Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. - Respect des règles de présentation d'un texte écrit.

Éléments de la compétence	Critères de performance
7. Réviser et corriger les textes.	• Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Périodes d'enseignement : 60

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1. Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation claire de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution. |
| 2. Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence appropriée au contexte sociohistorique de la contribution. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution. |
| 3. Produire une argumentation sur une question philosophique. | <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une problématique philosophique pertinente sur une question. • Formulation claire d'une thèse. • Présentation judicieuse d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ⅓

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.	• Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés.
2. Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.	• Exposé de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence dans lequel les conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.
3. Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.	• Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie
 Pondération : 3-0-3
 Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.	• Définition claire des notions de base de l'éthique et du politique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration suffisante de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.	• Présentation judicieuse de quelques théories philosophiques, éthiques et politiques éclairant des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.
3. Appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies, notamment, dans le champ d'études de l'élève.	• Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation claire des questions éthiques et politiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application judicieuse de deux théories philosophiques à la discussion de questions éthiques et politiques.
4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.	• Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Respect des exigences de la rationalité dans la justification de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie
Périodes d'enseignement : 45
Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral simple.	Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant, après deux écoutes.
2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.
3. S'exprimer oralement.	- Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises. - Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. - Échanges d'idées pertinentes. - Prononciation, intonation et débit acceptables. - Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte.	- Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. - Respect de la situation et de l'objectif de communication. - Présence d'idées et d'expressions nouvelles. - Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. - Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>. - Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
 Pondération : 2-1-3
 Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique.	- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes, après deux écoutes. - Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager le sens d'un texte authentique d'intérêt général.	- Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots contenant des idées abstraites. - Reconnaissance des liens entre les éléments du texte.
3. S'exprimer oralement.	- Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. - Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement correctes grammaticalement. - Emploi généralement correct de verbes au passé. - Prononciation, intonation et débit convenables. - Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte.	- Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 350 mots. - Respect de la situation et de l'objectif de communication. - Présence d'idées et d'expressions nouvelles. - Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. - Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>. - Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1. Dégager le sens d'un message oral authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification précise des idées essentielles d'un message après une seule écoute. |
| 2. Dégager le sens d'un texte authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance des idées principales et des éléments secondaires du texte. • Identification précise de la structure du texte. • Identification précise de l'intention de l'auteur. |
| 3. Exprimer oralement un message sur des sujets à portée sociale, culturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et suffisamment détaillée en référence à une ou des sources fiables, ou à une œuvre littéraire. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects. • Manifestation d'ouverture et de respect. |
| 4. Rédiger et réviser un texte sur une question à portée sociale, culturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 450 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
 Pondération : 2-1-3
 Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Présenter oralement l'analyse d'une production littéraire ou d'une production à portée sociale ou culturelle en version originale anglaise.	• Communication claire, cohérente et structurée. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical. • Manifestation d'ouverture et de respect.
2. Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un sujet à portée sociale ou culturelle.	• Rédaction d'une analyse structurée, cohérente et claire, d'environ 550 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.
3. Réviser et corriger le texte.	• Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. |
| 2. Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. |
| 3. Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'une durée d'au moins deux minutes. Emploi de termes liés à son champ d'études. Propos pertinents. Application satisfaisante du code grammatical. Manifestation d'ouverture et de respect. |
| 4. Rédiger et réviser un court texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Emploi de termes liés à son champ d'études. Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique. Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. Utilisation appropriée de stratégies de révision. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.	• Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études.	• Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. • Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. • Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	• Communication claire et cohérente accessible à un non-expert. • Communication appropriée à la situation. • Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. • Application convenable du code grammatical. • Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte lié à son champ d'études.	• Rédaction claire et cohérente d'un texte, d'environ 350 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non-expert. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. • Utilisation convenable de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Périodes d'enseignement : 45
Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	• Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
2. Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études.	• Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. • Repérage et utilisation des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	• Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi approprié des termes liés à son champ d'études. • Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser des communications écrites liées à son champ d'études.	• Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 450 mots, accessible à un non-expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Périodes d'enseignement : 45
Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Communiquer un message oral lié au champ d'études de l'élève.	• Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi judicieux du vocabulaire. • Utilisation correcte du code grammatical. • Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. • Manifestation d'ouverture et de respect.
2. Analyser des textes complexes.	• Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. • Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite. • Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.
3. Rédiger et réviser un texte lié au champ d'études de l'élève.	• Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 550 mots, accessible à un non-expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et syntaxique, ainsi que de la terminologie. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.
4. S'exprimer à l'écrit ou oralement en anglais à partir de sources en français.	• Respect du sens. • Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe. • Emploi d'une terminologie équivalente. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Périodes d'enseignement : 45
Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Établir la relation entre ses habitudes de vie et sa santé.	• Utilisation appropriée de l'information issue de recherches scientifiques ou des médias. • Reconnaissance de l'influence des facteurs sociétaux et culturels sur la pratique de l'activité physique. • Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2. Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	• Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. • Respect des règles de sécurité et d'éthique. • Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3. Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.	• Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. • Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. • Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
4. Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	• Choix pertinent d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation. • Communication claire et argumentée de sa proposition d'activités physiques.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1

Unité : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité physique.
- Relevé de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité physique.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Pertinence des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Communication claire et argumentée de sa proposition d'activité physique.

2. Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan des habiletés motrices.
- Relevé périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité physique.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique de l'activité physique.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes exigées par l'activité physique.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 0-2-1

Unité : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier un programme personnel d'activités physiques.

- Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
- Formulation correcte et pertinente d'objectifs personnels.
- Choix pertinent de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.
- Planification appropriée des conditions d'exécution de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.

2. Harmoniser les éléments d'une pratique régulière et suffisante de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Pratique régulière et suffisante d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.

3. Gérer un programme personnel d'activités physiques.

- Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan de l'activité physique.
- Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique d'activités physiques.
- Reconnaissance de l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1

Unité : 1

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Code : 000V

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.	• Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains. • À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.	• Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. • Description des principales approches utilisées en sciences humaines.
2. Relever quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines.	• Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines.
3. Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.	• Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. • Illustration de l'interaction de quelques changements sociaux et de la contribution des sciences humaines.

Activités d'apprentissage
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Un code de la série 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000V, à l'exception des codes 300 et 360. Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	• Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	• Présentation de l'historique de la problématique. • Utilisation des concepts et du langage appropriés. • Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.
2. Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.	• Formulation claire d'une question. • Sélection de données documentaires pertinentes. • Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.
3. Établir des conclusions.	• Utilisation appropriée de la méthode choisie. • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. • Élargissement de la question analysée.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Un code de la série 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000W, à l'exception des codes 300 et 360. Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.	• Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.	• Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.
2. Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.	• Définition des termes et description des principales relations entre science, technique et technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels.
3. Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.	• Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.
4. Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.	• Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000X.
Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.
Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.	• Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.	• Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.
2. Formuler une hypothèse ayant pour but de solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique.	• Description claire et précise du problème. • Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).
3. Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.	• Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. • Respect de la procédure expérimentale établie. • Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. • Présentation claire et adéquate des résultats. • Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Un code de la série 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Y. Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.	• Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message oral.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
2. Saisir le sens d'un message lu.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
3. Exprimer oralement un message simple.	• Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Écrire un texte sur un sujet donné.	• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales de base. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés soulevées par certaines langues modernes. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Z, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	• À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir de situations usuelles et de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message entendu.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
2. Saisir le sens d'un message lu.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
3. Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif. • Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0010, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.	• Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de vingt répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral en langage courant.	• Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
2. Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.	• Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
3. Échanger verbalement sur un sujet.	• Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. • Utilisation appropriée du vocabulaire courant. • Prononciation et intonation justes. • Débit moyen dans un dialogue en langage courant. • Cohérence du message exprimé. • Réponses pertinentes à des questions.
4. Rédiger un texte de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. • Justesse du vocabulaire. • Cohérence de l'ensemble du texte. • Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0067, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.	• Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique.	• Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2. Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.	• Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
3. Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir.	• Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
4. Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.	• Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
5. Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	• Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0011 : 105, 201, 204, 420.
Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.
Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.	• Individuellement. • À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. • À partir des besoins de la vie courante. • À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.	• Brève définition des notions. • Exécution correcte des opérations de base. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2. Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.	• Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. • Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. • Choix approprié en fonction des besoins.
3. Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.	• Démarche planifiée et méthodique. • Utilisation correcte des outils et des procédés. • Résultats satisfaisants par rapport au contexte. • Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.
4. Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.	• Interprétation juste en tenant compte du contexte. • Formulation claire et précise de l'interprétation.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0012 : 105, 201, 204, 420.

Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	• Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	• Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.
2. Caractériser des courants artistiques.	• Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, y compris un courant actuel.
3. Commenter un produit artistique.	• Organisation cohérente des observations, y compris l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0013, à l'exception du code 502.

Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Réaliser une production artistique.	• Individuellement. • À l'occasion d'un exercice pratique. • Dans un contexte de création ou d'interprétation. • À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.	• Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.
2. Utiliser le médium.	• Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage. • Application adéquate des techniques artistiques. • Respect des exigences du mode de production.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0014, à l'exception du code 502.
 Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.
 Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.	• Individuellement ou en équipe. • En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Identifier de grandes problématiques contemporaines.	• Exploration de diverses problématiques contemporaines. • Description des principaux enjeux liés à ces problématiques. • Formulation claire d'objets d'études liés à ces problématiques.
2. Reconnaître le rôle particulier de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique.	• Distinction de certaines des théories utilisées dans l'analyse de la problématique. • Description claire des concepts et des méthodes utilisés.
3. Démontrer la contribution de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique contemporaine.	• Formulation claire des enjeux liés à la problématique. • Description précise des principaux apports des disciplines. • Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines. • Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes. Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021L afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.	• Individuellement ou en équipe. • En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Poser un problème de recherche.	• Justification du choix du problème de recherche. • Description sommaire des principaux enjeux liés au problème. • Formulation claire des principales dimensions du problème. • Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires. • Formulation claire de la question de recherche.
2. Analyser le problème de recherche.	• Description pertinente d'une approche ou d'une méthode de recherche. • Sélection appropriée des données de la recherche. • Application adéquate de l'approche ou de la méthode utilisées. • Utilisation appropriée d'un cadre d'analyse.
3. Proposer des solutions.	• Description claire des principaux apports disciplinaires. • Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines. • Justification des solutions proposées. • Appréciation des forces et des faiblesses des solutions proposées.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes.

Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021M afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.

Renseignements complémentaires

Vocabulaire utilisé dans les programmes d'études techniques

Programme d'études

Un programme d'études est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Tout programme d'études collégiales comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études; une composante de formation générale qui est propre au programme; une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes du programme et enfin une composante de formation spécifique au programme. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 6).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (MEQ, *Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre général – Cadre technique 2002*, p. 15).

Objectif

L'objectif se définit comme une compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Chaque objectif est formulé sous la forme d'une compétence et comprend un énoncé de la compétence et des éléments de la compétence. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent l'acquisition ou la maîtrise des compétences propres à l'enseignement collégial.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de profession, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension et à son acquisition. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles.

Heures d'enseignement

Unité de compte dans la répartition du temps d'enseignement, c'est-à-dire du temps passé par un étudiant sous la supervision d'un enseignant lors d'un cours théorique, d'un laboratoire ou d'un stage.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Il comprend, pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, un contexte de réalisation et des critères de performance.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique dans les programmes d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne définit ni la situation d'apprentissage ni la situation d'évaluation.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les établissements d'enseignement ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures d'enseignement, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Commercialisation de la mode* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans le document *Tableaux d'harmonisation Commercialisation de la mode*.

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Québec 